



## randonnée pédestre (avril 2022)

Si on randonnait avec un peu plus de sécurité !

### L'animateur sur la route

- précède et suit les randonneurs
- emprunte un côté de la route (droite de préférence ou gauche parfois) pour réduire les risques routiers

### Au croisement

- contribue à la sécurité

### Le randonneur sur la route

- emprunte les passages sécurisés
- partage la route (en duo maxi)
  - suit l'animateur
- respecte les consignes
- reste vigilant

Rappel : Vitesse prévue (entre 3 et 5 km/h) Distances (7- 9 et 10 13kms)

Départ : 13 h 45 de la salle des fêtes d'Agneaux (covoiturage)

**Les animateurs**